

Commission Travaux Infrastructure Environnement.

Villereversure le lundi 29 juin 2020.

Présence de :

Elus :

- M. Jérôme CHURLET
- M. Nicolas CLAIR
- M. Kévin FLAMANT
- M. Daniel GAMEIRO
- M. Mathias LAUGIER
- M. Frédéric WALLE
- M. Jordan GIRERD

Bénévoles :

- Mme Fabienne NEVERS
- Mme Nathalie DEMIAS
- M. Christian CHAGNARD
- M. Guy CHEVALLIER
- M. Jean-Marie LAURENT
- M. Christian TENAND
- M. Bernard WEILEMANN
- M. Christian CAILLE
- M. Jean-Michel GUILLERMIN

Fabienne Nevers excusée.

Rappel c'est Jérôme CHURLET le Vice-président nommé à la dernière commission.

VOIRIE :

Rappel que ce n'est pas une compétence communale, mais CA3B.

Le budget est d'environ 90000€ par ans pour la voirie (revu par indexe TP chaque année).

Reste un emprunt de 18500 euros par an sur l'aménagement de l'avenue de la gare.

Commune : **VILLEREVERSURE**
Programme de voirie année 2020

N° dossier	Lot	Voie	A budgéter en € TTC
VILL1	VRD	Chemin du grand pré (résidence Ary Geoffroy) - Enrobé	18 000€
VILL2	VRD	Chemin du champ maillet – Extension réseau EP	16 000€
VILL3	VRD	Route de Mas Bertin - PATA <i>Annuler</i>	8 300€
VILL4	VRD	Route e Bourg (RD81b) – Trottoirs en enrobé <i>Annuler</i>	17 000€
VILL5a	VRD	Chemin de la croix de la rousse (DT- travaux préparatoires)	21 000€
VILL5b	VRD	Route de la croix de la rousse (PC – Bande roulement bicouche)	42 000€

80300 €

- Modification : travaux Route de Bourg reportés à 2021, le budget ne sera pas perdu. Reprise plus lente à cause du COVID19.
- Le chemin Georges Brassens (Grange Buisson) sera fait vers mi-juillet. C'est un budget communal.
- Suite appel d'offre c'est la COLAS qui a remporté les marchés et remplace donc EUROVIA.

BATIMENTS :

- Appel d'offre en septembre pour les travaux du Bâtiment des employés communaux.
- Projet de refaire la Lagune de Noblens projet de CA3B qui on la compétence assainissement.
- Grilles eaux pluviales à créer route de Mabertin pour pouvoir refaire la bande de roulement. Jérôme va contacter le service assainissement.
- Recensement de toutes les grilles d'eaux pluviales par les membres élus et bénévoles de la commission. A voir en septembre.

ACHAT MATERIEL :

Nous allons avoir une subvention de CA3B pour le nettoyage de la Lagune environ 2800€/an cela permettra l'achat d'un broyeur (gyrobroyeur).

- Achat d'un gyrobroyeur. Question : à lames ou à chaînes ? Option pour mettre les deux ne coûtent que 150€.
Présentation de différents modèles 150cm à 180cm : 3102€HT à 4025€HT.
- L'épareuse ne sert uniquement que pour les petits travaux pour pouvoir la conserver la plus longtemps possible, le gros des travaux est confié à L'entreprise Perrier. (décision prise par l'ancienne municipalité).

Pour information en mai l'entreprise a réalisé le débroussaillage de tous les chemins de la commune classés en 14 heures.

IDEES et SUJETS à date des membres de la commission pour ce prochain mandat.

- **Chemins** : 1) Entre Ville L'église et Cormorand chemin piéton et cyclable. 2) Mise en état du chemin de la Passerelle et marquer un cheminement piéton jusqu'à la gare.
- **Miroirs de rue** : 1) Route de bourg sortie rue du Lavantin, celui-ci est usé et à changer.
- 2) Demande de la commission cadre de vie de pause d'un miroir pour la visibilité en sortie de l'impasse de l'avenue de la Gare à cause d'un camion utilitaire garé aux places le long de l'Avenue. Solution dans un premier temps demander au propriétaire du camion d'aller se garer sur la place de la Salle des Fêtes. En fonction nous verrons si possibilité d'interdire ces places aux véhicules lourds ou de les transformer en arrêt minute !
- **Place de la Gare** : nombreuses remontées du manque de place, par l'emplacement pris par le Bus Scolaire et la non signalisation des emplacements. Le Bus Scolaire doit se garer autour le la place de la Salle des Fêtes.
- Mathias LAUGIER va essayer de trouver le contact à la SNCF pour obtenir emplacement, si impossible d'acheter une bande de terrain ; au moins la signature d'une convention pour l'utilisation des cet emplacement.
- **Route de rochefort** : écoulement du mur de soutènement à vérifier (au-dessus du Tunnel). — *Faut*
- **NOBLENS** : 1) Rue du Boissonnet, problème de parking des voitures le long des maisons qui gênent le Bus Scolaire. 2) Parking de Noblens Monsieur Rolland fait une ouverture et condamne ainsi une à deux places. Autorisation de l'ancien maire M.Balland à vérifier !(Jérôme à contrôler, il y a bien eu une convention de signer entre Mr Rolland et la municipalité.)

- **Entretien des fossés** : des fossés sont mal entretenus : Route du noyer, en bas de Couvetan (chemin de la Roche)...
- Nathalie DEMIAS rappelle que l'on peut le faire-faire par CA3B qui ont un tarif au mètre linéaire.
- **Grilles d'eaux pluviales** : elles sont bouchées dans certain quartier. Nous avons un contrat avec BIAJOUX pour ces travaux.
- Recensement de toutes mes grilles d'eaux pluviales par les membres élus et bénévoles de la commission. Mises et numérotées sur un plan.(à faire à l'automne) .
- **Entretien des trottoirs et devant des maisons** : certains trottoirs et devant de maison avec de mauvaises herbes. Aujourd'hui nous ne pouvons plus utiliser de désherbants et cela demandera trop de temps aux employés communaux. « Tout le monde soit s'y mettre ».
- **Panneaux des noms de rue** : Certains sont manquants. En Commission Cadre de Vie l'idée de refaire de nouvelles plaques plus gaies avec possibilité de mettre blason de la commune. A voir selon le budget, doit-on tout refaire ou seulement les manquants au risque de faire des jaloux !
- **Reste des gravillons des travaux de Valuisant**. Nous allons en mettre au niveau de la passerelle pour réduire la hauteur des marches.
- **Zone 30** : Pour faire réduire la vitesse dans les vieilles rues de Cormorand (nombreux enfants), mise en place de panneaux 30KM.
- Il en reste à la commune, nous allons en mettre 3 pour voir si impact sur la vitesse. Cette zone servira de zone test pour le reste des hameaux.
- Radar mobile va venir prochainement dans la commune pour verbaliser ! *gendarmerie*
- Problème de propreté de La Rousse : dépôt sauvage de déchets verts (bambou, roseau...) et vieux meubles. Vu avec garde ONF, on ne peut pas verbaliser que si présence d'un panneau d'interdiction. Ils vont nous envoyer un modèle type pour commande.
- Allons lui en commander 5 ou 6 pour mettre autour des chemins d'accès de La Rousse. Voire avec Simandre car sont également concernés pour les acheter ensemble ou séparément. Et les installer lors d'une corvée.
- A Valuisant mise en place d'un panneau 3,5T pour rappeler l'interdiction.
- Sources Sous le Bray (chemin de Noblens) : action des bénévoles pour nettoyer les tuyaux est sans doute obstrué par des racines.
- Lavoir de VALUISANT le HAUT à remettre en fonctionnement, voir les propriétaires des arbres aux alentours pour nettoyage.